



FO Justice PJJ - Section Directeurs

Rencontre avec le Directeur National de la PJJ

La section Directeurs de **FO Justice PJJ** a porté haut et fort la voix des Directeurs de Service (DS), véritables piliers de l'action éducative et garants du bon fonctionnement des établissements et services de la PJJ.

Engagés sans relâche sur le terrain, nous avons rappelé que les DS assument une charge de travail colossale et une responsabilité institutionnelle majeure, dans un contexte de plus en plus complexe et exigeant.

► **Nous avons exposé avec précision la densité de leur mission :**

Pilotage de l'activité, gestion budgétaire, encadrement des équipes, mise en œuvre des politiques publiques, coordination partenariale et vigilance constante sur les enjeux de santé et de sécurité au travail.

Les DS sont à la croisée de toutes les dynamiques institutionnelles, et pourtant, ils doivent composer avec des moyens insuffisants, des injonctions incessantes, des locaux vétustes, des urgences permanentes et une bureaucratie paralysante. Cette accumulation de contraintes fragilise leur action et détériore les conditions de travail.

Plus grave encore, **FO Justice PJJ** dénonce la perte progressive et inadmissible de leur autonomie. Les DS ne disposent plus de marges de manœuvre suffisantes pour adapter les politiques éducatives aux réalités de terrain, ni pour gérer leurs ressources de manière efficiente.

Cette dépossession remet en cause leur légitimité et leur capacité à assumer pleinement leurs responsabilités, alors même que leur implication, leur expertise et leur sens du service public ne fait aucun doute. Nous avons exigé de l'administration une reconnaissance claire et concrète de ce métier hautement stratégique, qui doit être revalorisé à la hauteur des risques, des compétences et de l'engagement qu'il implique. **Cela passe par une reclassification en catégorie A+, une revalorisation indiciaire et indemnitaire, et une refonte des conditions d'exercice.**

Enfin, nous avons alerté sur les dérives institutionnelles qui génèrent souffrance au travail, maltraitance et risques psychosociaux. À l'heure où les métiers du social traversent une crise profonde, il est impératif de reconnaître l'abnégation des DS et de leur garantir les moyens d'agir avec efficacité et dignité. Le Directeur National a manifesté une écoute attentive et a reconnu la gravité des enjeux soulevés. L'avenir dira si cela se matérialise par un changement de paradigme réel.

FO Justice PJJ demeure pleinement mobilisée pour défendre les DS, porter la voix du terrain et obtenir des avancées concrètes.

